



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 30 janvier 2018

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, nous nous permettons de poser une **question parlementaire à Madame la Ministre de la Santé et Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse** concernant la compétition « *Déli beschte Schoulklass 2018* ».

« *Déli beschte Schoulklass 2018* » est une compétition organisée par RTL Radio Luxembourg pour les classes du cycle 4-1, qui peuvent gagner un voyage dans un parc d'attraction. Cette initiative est soutenue par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJ) et est cofinancée par deux entités privées, notamment une librairie luxembourgeoise et une chaîne de restauration rapide internationale.

Dans ce contexte nous aimerions poser les questions suivantes à Madame et Monsieur les Ministres :

1. **Quelle est la nature de la coopération entre RTL et le MENJ dans ce contexte ?**
2. **Comment est-ce que le soutien du concours par une chaîne de restauration rapide est-il compatible avec l'initiative « *Gesond iessen, méi bewegen* » qui est organisée pour la dixième fois par un comité interministériel ?**
3. **D'une manière plus générale, quels sont les critères du Gouvernement en ce qui concerne la publicité des sociétés privées dans l'enseignement fondamental ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Claude Adam
Député

Josée Lorsché
Députée